

Compte Rendu Conseil Municipal
du Mardi 13 Novembre 2018

Présents

Marie-Christine Oliveira Dos Reis, Claude Blanc, Patricia Brun, Francois Rouveyrol, , Laurence Logerot, Christophe Moins, Laurent Chautard , Véronique Rousselle, Pierre Avenas , Paul-Henri Roure, Daniel Carteron.

Procurations :

- Micheline Civiale à Claude Blanc
- Roger Mazat à Patricia Brun
- Elisabeth Buisson à Paul-Henri Roure

Absence : Dominique Dejours

Secrétaires de séance : Véronique Rousselle et Christophe Moins

Lecture du compte rendu CM précédent.

- Collecte pour le pont de la valette : objectif de 11 000 € atteint, en attente de connaître le montant de la subvention du FIPA par le département pour envisager un démarrage des travaux.
- Ecole numérique dépôt du dossier avant le 23 novembre 2018

Ordre du jour :

2 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- participation au voyage des élèves de l'école du Moulinon
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

L'ordre du jour est ainsi approuvé

Point 1

Approbation du dernier rapport de la CLECT / CAPCA

Laetitia Serre, président de la CAPCA est présente pour présenter le rapport et répondre aux questions.

Premier rapport :

- 1 abstention, 13 pour.

Attribution de compensation de GEMAPI : 1 abstention, 13 pour.

Deuxième rapport :

- 1 contre (Pierre AVENAS), 13 pour.

Point 2

Chiffrage projet école numérique

3 devis ont été reçus :

- La poste, 15 tablettes + 1 ordi portable : 8.560 € donc 4.280€ HT de participation communale
- BIMP : 20 tablettes + 1 HD externe + 1 an d'assistance : 10.215 € HT donc 5.107 € HT de participation communale
- inforoutes : 20 tablettes : 9.008 € HT soit 4.504 € HT de participation communale, livraison, installation et config gratuite

Le conseil délibère sur un montant global de 9.008.64 € TTC

- Votes : 14 pour.

Point 3

Chiffrage sortie culturel sur LYON

Porte sur 2 jours et 1 nuitée. Cout global de 4707,71 €

Le sou des écoles participe à hauteur de 2.000 €

La subvention communale sera de 11 € par élève pour 45 élèves soit 495 €

- Votes : 14 pour

Participation communale au projet de l'école du Moulinon pour 4 jours

La participation communale est de 1122€ pour 34 enfants pour 3 nuits en classe découverte.

Thématique et destination tenues secrètes.

Montant global sera de 7225 €

- Votes : 14 pour

Point 4

Agence postale

Pas d'avancée à ce jour

Point 5

Bail Commercial Commune/Orgerit

Décision de recontacter Monsieur Orgerit pour connaître ses intentions sur la suite de son activité et la libération des locaux et terrains.

Point 6

Tarif des photocopies

C'est un service rendu qui reste gratuit pour des documents concernant la mairie.

Point 7

Décision modificative N°2 budget

Beaucoup de départs de locataires dans nos logements loués, la commune n'a pas suffisamment de crédits ouverts pour le remboursement des cautions. Il faut transférer 2.000€ au chapitre 16.

19.000 € doivent être rajoutés au chapitre 12, charge de personnel pour éviter un hypothétique problème au mois de décembre.

- *Vote à l'unanimité*

Point 8

Présentation de la simulation de l'endettement / Projet MSP

Le document reçu avant le conseil est présenté. Le dossier est en standby, des plans ainsi qu'un chiffrage plus faible ont été demandés

Point 9

Présentation du coût de la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP) à 20€ / mois / agent

Le coût total de la mise en place pour la collectivité s'élève à 1890.96€

Il faut attendre l'avis du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale pour délibérer sur cette mise en place

Point 10

Election de la nouvelle commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offre doit être revue suite à la démission d'un de ses membres. La nouvelle composition serait la suivante :

Titulaires :

- Roger Mazat
- Claude Blanc
- Marie-Christine Oliveiras dos Reis
- Pierre Avenas

Suppléants

- Paul-Henri Roure
- Daniel Carteron
- François Rouveyrol

- *Vote : à l'unanimité*

Point 11

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

5 conseillers municipaux, 3 de la liste principale, 2 conseillers, 1 dans chaque autres listes. Sont candidats :

- Laurence Logerot
- Laurent Chautard
- Daniel Carteron
- Pierre Avenas
- Paul-Henri Roure

Point 12

Questions diverses

- Le conseil a constaté avec plaisir l'intervention des enfants de la commune de Saint Etienne de Serre lors de la commémoration du 11 novembre 2018 et les en remercie.
- Lecture d'un courrier de demande de soutien à l'hôpital de Privas, CHVA reçu en mairie le 15 octobre. Voir pour un vœu commun avec le département, la CAPCA et d'autres communes.

- Courrier reçu de monsieur Saulignac, qui propose une rencontre lors de l'un des prochains CM afin d'échanger avec les élus autour des problématiques qui nous préoccupent et voir nos réalisations communales.
- Courrier de Madame Mathieu- Sauzet Catherine qui est co-proprétaire d'une maison à la Croze qui tombe en ruine et qu'elle souhaite donner à la commune et sollicite de l'aide pour régler cette affaire. Il est envisagé après vérification de faire un arrêté de mise en péril et de contacter Enedis qui serait concerné pour un poteau.
- Patricia BRUN signale des problèmes de réception de TNT depuis au moins trois semaines. Les personnes ayant des soucis de réception de chaîne TNT doivent venir se manifester en mairie, en précisant les chaînes qui ne fonctionnent pas, afin de faire un dossier commun
- Laurence Logerot signale un souci avec l'arrêt de bus du moulinon, dans le sens saint-sauveur > les ollières qui n'est pas abrité en cas d'intempéries.
- Marie-Christine aborde le sujet de la création du STECAL (espace de broyage de pierre). Les frais de modification du PLU avancés par la commune seront répercutés à l'entreprise porteuse du projet. Une étude environnementale doit encore être établie.
- EHPAD: Laetitia Serre explique que le cabinet d'étude a présenté un diagnostic plutôt favorable au territoire. Le prochain comité d'échange est prévu le 21 novembre. Il y sera présenté les différents scénarii sur lesquels la fondation des diaconesses devra prendre position d'ici la fin du moratoire.
- Laurence Logerot signale la mauvaise tenue des trottoirs à certains endroits du village déjections canines, trous, plaque d'égout. Il est prévu de revoir la traversée de St Sauveur centre. Cela se fera dans ce cadre.

Fin de séance : 22h40